



Madame, Monsieur,

Dans l'état actuel de la Législation, le Parrainage Civil n'a qu'un caractère officieux. Les certificats délivrés à cette occasion ne peuvent être considérés comme pièces officielles ayant une valeur juridique quelconque, en matière d'état civil.

Toutefois, il est toujours possible aux parents d'un nouveau-né, ou même jeune enfant ou adolescent, de présenter à l'Officier de l'Etat Civil de leur commune, cet enfant pour le mettre sous la protection légale et républicaine émanant de la volonté du Suffrage Universel.

Par cette présentation, vous parents, vous admettez de mettre votre enfant sous la protection **du parrain et de la marraine**, en leur demandant de vous suppléer dans toute la mesure de leurs forces si vous veniez à lui manquer un jour.

Signatures

Le père
« Lu et approuvé »

La mère
« Lu et approuvé »

PARRAINAGE CIVIL

Fiche de renseignements (mise à jour juillet 2017)

Date de la cérémonie : _____ à _____ heures

Enfant

Nom :

Prénom(s) :

Né(e) le : _____ A : _____

Domicilié(e) :

Père/Mère

Nom :

Prénom(s) :

Né(e) le : _____ A : _____

Domicilié(e) :

Téléphone :

Lors de la cérémonie, sera : présent(e) absent(e)

Père/Mère

Nom :

Prénom(s) :

Né(e) le : _____ A : _____

Domicilié(e) :

Téléphone :

Lors de la cérémonie, sera : présent(e) absent(e)

Parrain/Marraine

Nom :

Prénom(s) :

Né(e) le : A :

Domicilié(e) :

Marraine/Parrain

Nom :

Prénom(s) :

Né(e) le : A :

Domicilié(e) :

Pièces à joindre au dossier :

- La copie intégrale de l'acte de naissance de l'enfant ou la copie du livret de famille
- La copie des pièces d'identité des parents et des parrain et marraine
- Un justificatif de domicile (factures énergies, télécommunications, impôts).

Le dossier complet doit être déposé au plus tard 1 mois avant la date du parrainage civil.

Après le dépôt du dossier, toute modification devra faire l'objet d'un courrier.

Aucune modification ne pourra être prise en compte le jour de la cérémonie.

Signature(s) :

Suivi de la mention « lu et approuvé »